

prochain sans perdre grand chose. Aucun contrat n'oblige la *Tennessee Gas* à rembourser le prêt de l'État. Le contrat est intervenu avec l'instrument qu'a lui-même choisi le Gouvernement, la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*. L'État versera 80 millions de dollars et ces autres lanceurs d'entreprises auront à fournir de 8 à 9 millions.

Il y a à peine trois ou quatre jours, le conseiller juridique de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* se présentait devant la Commission des transports. Voici, d'après la coupure de journal que j'ai ici, ce qu'il a dit:

Le conseiller juridique de la *Trans-Canada*, M<sup>e</sup> Ross Tolmie, a dit que le consentement du Gouvernement à fournir les 80 millions servira à établir que la société a les moyens de construire le pipe-line.

En troisième lieu, la *Trans-Canada* ne s'occupera pas de compléter le pipe-line,—je veux dire jusque dans l'Est et jusqu'à Montréal,—tant que la Commission fédérale de l'énergie n'autorisera pas l'exportation de gaz aux États-Unis. Du commencement à la fin, du moment que la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* était la société intéressée, le projet du Gouvernement d'aménager un pipe-line depuis l'Alberta jusqu'à Montréal dépendait de cette autorisation de la Commission fédérale de l'énergie, organisme établi dans un pays étranger pour protéger les intérêts de ce pays. Le ministre du Commerce nous a dit à quoi nous pouvions nous en tenir quand, le 8 mai, il a prononcé les paroles que voici (page 3797 des *Débats*):

En dépit de tous ses efforts, cependant...

Il parlait de la *Trans-Canada Pipe Lines*.

...la société n'a pu obtenir la garantie qu'elle toucherait les fonds nécessaires pour financer la totalité du pipe-line, sauf le tronçon nord-ontarien, ou le secteur ouest, avant que la Commission fédérale de l'énergie approuve le contrat de vente de gaz aux États-Unis.

Ensuite, hier, il a encore décrit la situation clairement lorsqu'il a dit ce qui suit, extrait de la page 4003 du hansard:

Pendant, il y a eu retard et la question ne semble pas devoir se régler prochainement.

Il parlait de la délivrance d'un permis par la Commission fédérale de l'énergie. La société n'a pas convenu de compléter tout le pipe-line sans un permis de la Commission fédérale de l'énergie. Le ministre du Commerce n'a pas expliqué quels seront les effets de tout le programme si la Commission n'accorde pas son approbation. Il est candide-ment vague quand il s'agit de dire à la Chambre et à la population exactement ce qui se passera si la Commission fédérale de l'énergie refuse le permis d'importer du gaz aux États-Unis.

Enfin, monsieur le président, la maîtrise de la *Trans-Canada Pipe Lines* reste au siège de ces sociétés américaines et avant tout, cela va de soi, au siège de la *Tennessee Gas*. Aucune tentative n'a été faite par le Gouvernement pour garantir une direction canadienne. En renégociant, ou en examinant le contrat signé il y a juste huit jours, il aurait pu, semble-t-il, y inclure une disposition grâce à laquelle on aurait pu garantir une direction canadienne à la *Trans-Canada Pipe Line*. Mais l'accord ne comporte rien de tel. Le ministre lui-même a donné à entendre qu'il n'y avait rien à espérer. Il ne sert de rien de chercher à obtenir des conditions de cette nature. Le ministre aura beau faire des acrobaties, il n'en reste pas moins que,—aucun de ses partisans n'y peut rien non plus,—il n'en reste pas moins, dis-je, que la société *Trans-Canada Pipe Line Limited* est et sera dominée par des sociétés américaines de pétrole et de pipe-lines et que le gouvernement canadien la subventionne à l'égard de l'aménagement d'une entreprise nationale de première importance, aux dépens du contribuable canadien.

Je termine mes observations par une déclaration que je formule après mûre réflexion. J'estime que la mesure à l'étude est la pire trahison dont un gouvernement se soit rendu coupable envers la population du Canada depuis la Confédération.

**M. Decore:** Je désire prendre part au débat car, étant député de l'Alberta, je m'intéresse de près à la question à l'étude. Nous avons eu l'occasion d'entendre ce soir le ministre des Mines et des Relevés techniques de même que l'honorable député de Peace-River, chef du parti créditiste. Tous deux représentent ici l'Alberta. Il nous ont exposé la nécessité réelle d'exporter aussitôt que possible du gaz de cette province. On a cité des chiffres et je ne me propose pas d'y revenir mais le fait est que l'Alberta subit des pertes chaque jour parce que du gaz qu'on ne peut pas exporter se perd. Cela nuit à notre expansion industrielle.

La province d'Alberta compte beaucoup de producteurs: particuliers, petites et grandes sociétés, syndicats, et le reste. Nous avons des sociétés canadiennes et des sociétés américaines. Les plus grands producteurs de l'Alberta sont de beaucoup les citoyens de cette province eux-mêmes. Ce sont surtout leurs intérêts qui sont en jeu. Le débat actuel a été jusqu'ici très intéressant et parfois très animé. L'opposition doit non seulement critiquer mais, au besoin, elle doit combattre le programme du Gouvernement. Mais cela ne suffit pas. Il lui faut aussi offrir non seulement une solution de rechange mais une meilleure solution.